



Avolsheim info

Le Bulletin d'information de la commune - Juin 2008

SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
Carton Rouge	page 1
Le Marathon du Vignoble	page 2
Tournoi de sixte	page 2
Les travaux en cours et à venir	page 2
Ca se passe à l'école	page 3
Votre avis nous intéresse	page 3
Prochaines manifestations	page 4
Infos utiles	page 4
Etat civil :	page 4
La vie Associative	page 4

FLEURISSEMENT

Les fleurs ont besoin d'eau. Si vous constatez, cet été, que des bacs ou jardinières souffrent de la chaleur, merci de bien vouloir les arroser.

Le Mot du Maire

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la future école ont commencé le 02 Juin dernier.

La vente du projet Trau étant toujours dans l'impasse, nous avons contracté un prêt relais pour entamer ces travaux et éviter d'éventuelles pénalités de retard.

La possibilité d'un accueil périscolaire dès la rentrée 2009 est à l'étude.

Dans les prochains jours, 2 ralentisseurs seront installés rue de la Paix ; ils devraient réguler la circulation et apporter davantage de sécurité.

La participation de nombreux habitants pour monter le bûcher de la St Jean et pour remettre en état des Jardins de la Gare démontre l'intérêt qu'ils portent à leur village. Je tenais à les remercier ici même pour leur participation.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances d'été.



Gérard GENDRE, votre Maire

CARTON ROUGE

Il est rappelé à tous les villageois qu'ils sont tenus par la loi de respecter certaines règles.

ENVIRONNEMENT

La colline, les bords de la Bruche, les alentours du Dompeter ainsi que l'ensemble du ban communal ne sont pas des zones prévues pour le déversement de matériaux de construction, ferrailles, plastiques, déchets verts, gravats, etc...

Les dépôts peuvent se faire à la déchetterie de Molsheim, ouverte les mardis, jeudis et samedis (9 à 12 h et 14 à 18 h).

Par ailleurs, les habitants dont les arbres ou les haies dépassent les limites de leur propriété ont obligation de les couper.

STATIONNEMENT - CIRCULATION- SECURITE

Nous rappelons à tous les conducteurs que, dans notre village, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/heure.

Par ailleurs, le code de la route souligne l'interdiction de stationner tout véhicule à moins de 20 mètres d'un stop, d'un respect de priorité, d'un carrefour, d'un passage piéton. Le stationnement est également interdit sur les trottoirs.

Attention : nous avons constaté que ces règles ne sont pas toujours respectées, notamment à proximité des angles rue des Romains/rue du Buehl, rue de la Gare/rue des Fauvettes ou rue de la Paix/rue Ste Materne.

BRUITS

Nous rappelons également que, par Arrêté Municipal du 10/10/1989, les travaux de bricolage ou de jardinage avec outils ou appareils bruyants ne sont autorisés que :

- Les jours ouvrables de 7 h à 21 h.
- Le samedi de 7 h à 12 h et de 14 h à 20 h.

Hors de ces plages, ainsi que les dimanches et jours fériés, il est strictement interdit de créer des nuisances sonores.

Nous comptons sur le civisme et le bon sens de chacun pour respecter ces règles simples et assurer ainsi un cadre de vie agréable pour tout le monde. **Tout contrevenant engagera sa responsabilité et sera passible d'une amende.**



Marathon du Vignoble d'Alsace – 21 et 22 juin 2008

Après le succès des trois premières éditions, cette manifestation sportive pittoresque revient cette année avec, selon les courses, des tracés qui fleurent toujours aussi bon l'Alsace, le terroir, ses spécialités, ses vins majestueux, ses vignes vallonnées et l'Altenberg, un sommet magnifique...

4 courses sont programmées :

- La course des enfants : départs le samedi 21 juin à partir de 15 heures 30 (des parcours de différentes distances selon les tranches d'âge des participants).
- La course des 10 km : départ du parking de Cora Dorlisheim le dimanche 22 juin à 9 heures 20.
- Le semi-marathon (21,1 km) : départ de Scharrachbergheim le dimanche 22 juin à 10 heures 30
- Le marathon (42,195 km) : départ de Molsheim le dimanche 22 juin à 8 heures 30

S'agissant de ces 2 dernières courses, elles traverseront au total 15 villages, dont **Avolsheim**. Tout au long du parcours, des ravitaillements sportifs et gastroviniques permettront aux coureurs de reprendre quelques forces.

Par ailleurs, pour garantir le côté festif de cette manifestation, de nombreuses animations sont prévues :

- Des POM POM GIRLS qui enflammeront le départ et l'arrivée de la course (au Village Marathon, à l'Hôtel de la Monnaie à Molsheim - entrée libre),
- Un défilé de 2 CV et des voitures «tunées» qui sonoriseront le parcours,
- Un concours de déguisements,
- Un concours de dessin pour les enfants des villages sur le thème du **Don d'organes** organisé par l'ADOT (Association pour le Don d'Organes et de Tissus),
- Une Spätzle Party, façon Grand-mère, avec un concert de folie avec Jean-Claude Bader, Johnny Hallyday local, qui allumera le feu pour commémorer la fête de la Musique.



Un coureur lors de l'édition 2007

Vous retrouverez toutes les informations concernant l'édition 2008 du Marathon du Vignoble d'Alsace sur WWW.marathon-alsace.com ou auprès de l'agence de tourisme de Molsheim.

Nous espérons vivement qu'en traversant **Avolsheim** à partir de 11 heures, les coureurs trouveront un public nombreux et enthousiaste venu les applaudir et les encourager.

La Municipalité vous remercie de respecter l'arrêté municipal du 21 avril 2008 affiché en Mairie qui précise les règles de stationnement des véhicules aux abords du parcours du marathon.

FOOTBALL CLUB AVOLSHEIM :

Tournoi de Sixte

Samedi 21 juin 2008 (de 10 heures à 20 heures).

Le Football Club d'Avolsheim organise un tournoi ouvert à toute personne âgée de plus de 16 ans (associations, comité d'entreprise, équipes de copains, féminines, licenciés, etc...).

Les équipes seront composées de 7 à 10 joueurs maxi.

Le nombre d'équipes sera limité à 16.

La participation au tournoi est de 20 euros par équipe.

**Renseignements et inscriptions
au plus vite au 06.24.14.03.78.**

Buvette et grillades sur place.

Menu à 10 euros : steak, frites, salade, dessert et café.

Travaux en cours et à venir

Eclairage public : Comme nous vous l'annoncions, un semi-éclairage du village a été mis en place la nuit. Globalement, c'est 1 lampadaire sur 2 qui reste désormais allumé toute la nuit. Cependant, en raison de contraintes techniques, certaines rues du bas village restent éclairées totalement alors que d'autres (rue des Romains et rue du Buehl) ne sont plus illuminées après minuit. Les modifications du câblage s'annonçant trop onéreuses, nous avons décidé de laisser l'éclairage ainsi en attendant des travaux prévus ultérieurement dans les 2 rues citées.

Travaux rue des Vignes : pour lutter contre les coulées de boues, une grille de réception des eaux pluviales a été remplacée, une autre a été ajoutée. La pose d'enrobé est prévue fin juin.

Rue du Buehl : les 2 bandes de terre de part et d'autre de la rue seront prochainement refermés avec de l'enrobé.

Que se passe-t-il à l'école ?

Sortie «à la découverte des arbres»



Le lundi 28 avril, les élèves de CE2/CM1 ont fait une sortie dans les vergers d'Avolsheim et de Wolxheim.

Ils ont bénéficié des explications de Xavier, animateur de l'association Alsace Nature.

Cette journée a été suivie d'un travail en classe sur la reproduction et les fonctions des arbres.

Naissance en classe maternelle

Les maternelles d'Avolsheim sont heureuses de vous annoncer la naissance de 8 poussins :

Blanche-Neige, Boulou, Caramel, Citron, Myrtille, Pigou, Plumeau et Smarties.

Le 24 avril dernier, les enfants ont déposé dans une couveuse, des oeufs pondus par les poules de Nathalie et de Mario.

21 jours plus tard, le 1er poussin a brisé sa coquille. 7 autres ont suivi.

Les enfants ont eu le plaisir de les voir évoluer sous leurs yeux durant quelques jours dans une éleveuse.



REMERCIEMENTS

Mr et Mme Didier SCHOTT ont très généreusement offert un ordinateur portable à l'École d'Avolsheim au nom de leur société MDS à Duttlenheim.

Le Directeur, les enseignants et les élèves de l'école tiennent à les remercier infiniment pour ce beau geste qui permettra à chacun, petit ou grand, de travailler dans de meilleures conditions.

Prochaines sorties ou manifestations :

Le 17 juin, sortie au BIOSCOPE à Ungersheim pour les Classes de CE2, CM1 et CM2.

Le 21 juin, Fête de fin d'année à l'école de Wolxheim avec spectacles des enfants suivis d'un pique nique.

Votre avis nous intéresse

Vous souhaitez nous faire part de vos remarques, de vos suggestions, de vos souhaits, ou demander l'insertion d'un article dans le prochain numéro de « AVOLSHEIM INFO » ?

Pour cela, il vous suffit de vous exprimer sur papier libre puis de le déposer à la Mairie. Vous pouvez également vous adresser directement à un membre du Conseil Municipal si vous le préférez.

Un grand merci aux personnes qui nous ont déjà fait parvenir leurs observations ou leurs questions, par courrier ou de vive voix.

Nous avons déjà pu répondre à certaines demandes que nous avons reçues. D'autres sont à l'étude. Vous vous en doutez, toutes les requêtes ne pourront évidemment pas toujours être satisfaites, mais l'équipe municipale s'engage à examiner chacune d'elles avec sérieux et à débattre de la suite qui pourra lui être réservée.

C'est **en étant à votre écoute** que nous souhaitons développer harmonieusement notre village.

Les USEPIADES 2008



Le mardi 6 mai, à Still, les enfants de l'école maternelle d'Avolsheim ont rencontré les élèves de Dangolsheim et de Still.

Par petits groupes, ils ont participé à des jeux d'équilibre, d'adresse et de motricité

encadrés par leurs enseignants et des parents.

Après les efforts, ils ont été récompensés par un diplôme souvenir d'une journée appréciée par tous.

Du blé au pain

Après avoir moulu des grains de blé pour avoir de la farine, les élèves de maternelle ont tenté de faire du pain avec l'aide d'un jeune boulanger, Timothée.

C'est long, ce n'est pas facile... mais qui sait ? Peut-être des vocations sont-elles nées ?



Sortie à Nierderbronn-les-Bains



Vendredi 6 juin, les élèves de CE1/CE2, CE2/CM1 sont allés à la Maison de l'Archéologie des Vosges du Nord afin d'y pratiquer des activités relatives à leur programme d'Histoire.

Les plus jeunes ont pu découvrir les techniques de chasse et de poterie de la Préhistoire alors que les plus grands ont réalisé une mosaïque dans le style gallo-romain.

A noter dans vos agendas :

14 juin : **Feu de la Saint Jean** - Dompeter (Amicale des Sapeurs-Pompiers et Tennis de Table)

21 juin : **Fête de l'école** à Wolxheim.

ERRATUM

Le **Tournois de sixte** aura lieu le **21 juin** (et non le 30 annoncé par erreur)

- stade de football (FC Avolsheim) voir p.2

22 juin : **Marathon du Vignoble** - passage des coureurs dans notre commune.

13 juillet : **Concours de boules** - Dompeter en doublette (équipe de 2). (Associations)

A gagner : 1^{er} prix = 1 sanglier.

Inscriptions sur place ou par téléphone au 03.88.38.66.13.

Restauration sur place à midi -sanglier à la broche- même si vous ne participez pas au concours de boules.

14 juillet : **Dépôt de gerbe** - Fête nationale 10 h - monument aux morts (Municipalité)

Informations utiles :

OBJETS ENCOMRANTS : le prochain ramassage aura lieu le 17 juillet 2008 – inscrivez vous en mairie avant le 8 juillet 2008.

SITE INTERNET : Saviez-vous qu'Avolsheim a un site internet officiel ?

Pour vous y rendre, voici l'adresse : <http://www.mairie-avolsheim.fr/>

Vous découvrirez une présentation de la commune, des manifestations, des entreprises, commerces et viticulteurs.

Si vous souhaitez proposer d'autres rubriques sur le site, ou si vous êtes un professionnel et que vous souhaitez y apparaître, merci de bien vouloir prendre contact avec la Mairie (03.88.38.11.68).

ADRESSE MAIL DU MAIRE : Gérard GENDRE, Maire d'Avolsheim, dispose d'une adresse mail à laquelle vous pouvez lui envoyer vos messages : mairie-avolsheim@orange.fr

POUR VOS DEPLACEMENTS : Nous vous rappelons qu'un bus du Conseil Général du Bas-Rhin passe quotidiennement par Avolsheim. Il s'agit de la ligne 212 Wasselonne - Molsheim qui dessert : Wasselonne, Marlenheim, Wangen, Westhoffen, Traenheim, Balbronn, Flexbourg, Bergbieten, Dangolsheim, Soultz-les-Bains, Avolsheim et Molsheim. Renseignement CTS Place des Halles-STRASBOURG 03 88 23 43 23.

RAMONEUR : Si vous avez raté le passage du ramoneur, vous pouvez le joindre au 03.88.49.49.80. de 18 h à 20 h (Mr ZIMMERMANN).

ETAT CIVIL : voici les évènements connus à ce jour à Avolsheim pour la période de avril à septembre 2008 :

Les Anniversaires	80 ANS	LOOS Yvonne	née le 11 août 1928
	85 ANS	Elisabeth VETTER	née le 14 juin 1923
		DIETRICH Joseph	né le 21 juillet 1923
		NELL René	né le 12 août 1923
	95 ANS	BLEY Elise	née le 13 août 1913
Les Mariages	6 juin 2008	Silvère RIVOIRE et Jessica AUBRY	
Les Décès	14 mai 2008	Jean-Pierre NIVET	49 ans.

La Vie Associative :

Erik DEMAGGIO, Président de l'**ACLAMA (Association Culture, Loisirs et Animations Musicales d'Avolsheim)** vous présente son association :

Créée en 1997 par Robert BLOSSER et la chorale des Bateliers, l'ACLAMA, dont le siège est à la mairie, est composée à ce jour de 11 membres. Notre but est :

- la mise en valeur du patrimoine culturel et historique d'Avolsheim
- d'organiser des manifestations festives et culturelles (St Nicolas, concours de boules, soirée jeux, etc...),
- de participer à l'amélioration du cadre de vie (par exemple, la décoration du village durant la période de Noël).

Au départ, nous avons également contribué à la restauration des fresques du baptistère, mais la découverte d'autres fresques plus anciennes nous a amené à stopper ces travaux.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'ACLAMA ou si vous avez envie de devenir membre, n'hésitez pas à prendre contact avec Erik DEMAGGIO au 03.88.38.66.13.

Mairie d'Avolsheim – informations utiles :

Rappel des horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 14 h à 17 h 30
- le Mardi de 14 h à 16 h
- le Jeudi de 9 h à 11 h.

A noter : à partir de septembre, de nouveaux horaires seront mis en place.

Cet été, la Mairie sera fermée du 19 juillet au 10 août.

Prenez vos dispositions pour vos démarches administratives ou demandes de pièces d'identité.

Pour répondre aux urgences, des permanences seront assurées les mercredis de cette période de 18 à 19 h. Vous pouvez aussi vous adresser directement au Maire ou à ses adjoints.

Tous les membres de votre équipe municipale vous souhaitent de très bonnes vacances.